

Conclusion au Mémoire

Autor(en): **Silva, Marc-André**

Objekttyp: **Postface**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **29 (2021)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conclusion au Mémoire

Marc-André SILVA¹

Ce mémoire marque une étape importante dans la communication des informations liée au projet pilote des réserves forestières de Montricher. En effet, 20 ans après la signature des premiers contrats de réserves forestières naturelles et avec interventions particulières, et 18 ans après la publication du Mémoire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles sur ce projet pilote (NEET *et al.* 2003), la commission des réserves forestières a jugé important de faire un état de situation du suivi scientifique mis en place dans le cadre de ce projet. Au terme de ce travail, nous pouvons faire quelques constats.

Diversité des milieux

Les forêts de Montricher sont riches en structures, qui offrent des habitats favorables à de nombreuses espèces, dont plusieurs sont inscrites sur des listes rouges et certaines ont été trouvées pour la première fois en Suisse : lichens, champignons, oiseaux, insectes, plantes, etc. Il apparaît également que certaines structures sont rares, notamment les très vieilles structures, et que d'autres nécessitent des travaux réguliers pour maintenir ces habitats favorables à certaines espèces liées à des milieux particuliers, comme le grand tétras. Dans ce cadre, la mosaïque des milieux créant un réseau semble le meilleur outil pour avoir des forêts stables et résilientes sur le long terme et remplir les différentes fonctions attendues des forêts. Dans ce réseau s'inscrivent pleinement les réserves forestières naturelles, les îlots de sénescence, les arbres-habitats (dendromicrohabitats), mais aussi les réserves à interventions particulières et les différents actes de gestion visant à améliorer les conditions favorables au maintien et au développement de la biodiversité.

Contribution à la politique forestière

Le projet pilote de gestion écologique des forêts de Montricher a contribué aux réflexions sur la thématique de la biodiversité en forêt, des réserves forestières naturelles et du bois mort, en apportant un exemple concret et en soulevant de nombreuses questions liées aux réserves, comme le type de convention à établir, le marquage sur le terrain, l'information et la surveillance à mettre en place. Dans la gestion forestière courante, des questions concrètes ont dû trouver des réponses adaptées localement, comme celles de la dangerosité due au bois mort le long des infrastructures, lors des travaux forestiers ou en lien avec l'accueil en forêt. Il a également fallu trouver comment mieux communiquer les aspects liés au bois mort et aux arbres dépérissants qui donnent pour certains un sentiment de désordre et comment intégrer la question du bois mort et des réserves dans les inventaires dendrométriques et les plans de gestion.

Ce projet a également servi d'exemple pour tester certaines idées et pouvoir les communiquer à d'autres membres du corps forestier ou des propriétaires de forêts à travers des excursions, des échanges dans différents cadres et des articles dans les médias.

¹ Inspecteur des forêts du 15^e arrondissement, Direction Générale de l'Environnement de l'État de Vaud, et président de la commission des réserves (dès 2001), Riond-Bosson 1, 1110 Morges; marc-andre.silva@vd.ch

Ces éléments ont dû trouver leurs places au sein des différentes fonctions forestières, notamment la fonction de production de bois de qualité pour la construction et la production de bois d'énergie qui, en cascade, contribuent au stockage du CO₂ et à la politique climatique, mais aussi en lien avec le rôle social de la forêt. La forte fréquentation des forêts lors de la crise liée au COVID au printemps 2020 a montré clairement le besoin d'une partie de la population de se connecter ou reconnecter à la nature, la forêt étant vue par certains comme un véritable « être vivant doté de quelque chose de l'ordre de la conscience » (J. Rosset). Les forêts offrent un espace qui permet de se relier à la communauté du vivant et d'échapper pour un moment au monde artificiel, que ce soit à travers des promenades, des bains de forêt ou des pratiques de découvertes sensibles de la forêt. On sait en effet que la forêt apporte des bienfaits pour la santé physique, mentale et sociale.

Perspectives

Dans le cadre de cette gestion différenciée et de l'évolution de la sylviculture à venir, il semble important de poursuivre le suivi scientifique mis en place à Montricher et de le compléter si nécessaire. Les différentes études qui sont détaillées dans ce mémoire ont montré que les forêts de Montricher offrent d'excellentes potentialités pour observer les effets de réserves forestières à long terme, justifiant ainsi amplement le choix de ce périmètre pour un projet pilote. En outre, en plus de l'intérêt scientifique, au moins pour mieux comprendre l'écosystème forestier à un niveau régional, il est nécessaire de montrer que les décisions de gestion prises apportent l'effet escompté ou qu'il faut ajuster les mesures de gestion. Ces éléments permettront en partie de répondre aux attentes de la population et des propriétaires et contribueront à montrer l'utilité des réserves forestières lors de la création de nouvelles réserves ou lors des discussions prévues pour reconduire ces réserves.

La Commission des réserves est chargée d'assurer la surveillance générale du projet, et plus particulièrement de veiller au respect des principes définis dans les contrats, d'orienter la gestion des réserves, d'organiser et coordonner le suivi scientifique, d'assurer les relations avec le public et la diffusion des informations, ainsi que de rechercher les fonds nécessaires au financement des activités liées au projet. Ces différents éléments restent pleinement d'actualité. En effet, on peut constater que dans ce cadre les riches échanges au sein de la commission des réserves forestières, ainsi que les différents essais qui ont été réalisés dans le cadre de ce projet ont contribué à diversifier la sylviculture et à augmenter la mosaïque des milieux des forêts de Montricher. Il est donc très utile d'avoir un interlocuteur privilégié et une plateforme qui permet d'échanger entre les différents partenaires et milieux intéressés. Avec les défis forestiers à venir, notamment en lien avec les changements climatiques et des attentes envers la forêt, le projet de Montricher, notamment à travers sa commission des réserves, peut contribuer à rechercher des solutions concrètes.

Finalement, le projet de réserves forestières de Montricher n'aurait pas été possible sans l'engagement de nombreuses personnes et sans l'appui financier de plusieurs partenaires, tels la MAVVA, fondation pour la nature, l'État de Vaud, la Commune de Montricher, Pro Natura Vaud, l'Office fédéral de l'environnement et la Fondation Ellis Elliot. Un remerciement à ces personnes et partenaires, tout particulièrement à Messieurs Cornelis Neet et Pierre Goeldlin de Tiefenau qui ont été les chevilles ouvrières pour le lancement de ce projet pilote. Enfin, à travers ce Mémoire, un hommage tout particulier est rendu à feu Monsieur Luc Hoffmann qui a participé durant de nombreuses années aux travaux de la commission et a apporté une contribution décisive à ce projet.